

# Piscine Saint Exupéry

Image



La piscine Saint-Exupéry, située à proximité du stade Léo Lagrange et du Parc Forestier, est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 un équipement de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise .



Mise à jour le 07/05/2021

Dans ce contexte, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise adapte ses services aux nouvelles réglementations sanitaires, à savoir :



En raison de l'évolution des mesures sanitaires, notamment la reprise de la natation scolaire, la piscine de Saint Exupéry propose de nouveau des créneaux aux publics prioritaires.

## **A partir du lundi 10/05/2021 :**

Lundi 10 mai 12h15 - 13h15

Mardi 11 mai 11h30 - 13h15

Lundi 17 mai 12h15 - 13h15

Mardi 18 mai 12h15 - 13h15

Jeudi 20 mai 12h15 - 13h15

Vendredi 21 mai 11h30 - 13h15

### **Conditions d'accès :**

- Annulation du créneau en cas de pluie importante
- Réservation des créneaux sur site internet GPS&O, conseillée, accès au planning de réservation en cliquant sur : <https://gpseo.elisath.fr> - Paiement sur place
- Nombre maximum de personnes par créneau : 30
- Accès uniquement pour venir nager
- Pas de possibilités d'utilisations des espaces extérieurs
- Protocole sanitaire COVID maintenu :
  - Désinfection des mains à l'entrée de l'équipement (gel hydroalcoolique mis à disposition)
  - Paiement sans contact conseillé
  - Port du masque jusqu'aux vestiaires
  - Déshabillage dans cabine individuelle (mis à disposition de produits désinfectants)
  - Douche savonneuse obligatoire à l'entrée - pas de douches en sortie
  - Prêt de matériels de natation désinfecté et mise à disposition de bac de désinfection en cas d'apports de matériels d'entraînements personnels
  - Respecter la distanciation physique réglementaire en vigueur

### **Public prioritaire:**

- Pour les activités sportives participant à la formation universitaire ou professionnelle ;
- les entraînements des sportifs professionnels et de haut niveau ;
- les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- les formations continues ou des entraînements nécessaires pour le maintien des compétences professionnelles.

[https://eliweb.elisath.fr/GPSEO/ELISATH\\_RESERVATION\\_WEB/FR/PAGE\\_VA\\_VenteArticle...](https://eliweb.elisath.fr/GPSEO/ELISATH_RESERVATION_WEB/FR/PAGE_VA_VenteArticle...)

Description

### **Equipements**

- 1 bassin couvert de 25 m
- Largeur du bassin : 10 m
- Profondeur minimum : .80 m
- Profondeur maximum : 2.00 m
- Nombre de couloirs de nage : 4
- 2 vestiaires

### **Activités**

- cours de natation,
- aquabike,
- aquajogging...

### **Adresse**

Adresse  
7 rue Roland Le Nestour  
Code postal  
78300  
Commune  
Poissy  
[01 39 11 54 90](tel:0139115490)

Tél. : 01 39 11 54 90